

Jets de combat à Sion : Le PDC de Sion est sidéré par les propos tenus par Cyrille Fauchère, Conseiller Municipal, en charge de l'aéroport

Photo: Martin Gillet



Dans son édition du jour, le [Nouvelliste](#) rapporte les propos du Conseiller Municipal en charge de l'aéroport de Sion qui affirme : « Je ne suis pas tenu de suivre la position de l'exécutif ». Cela est tout bonnement contraire aux règles démocratiques!

Le PDC de Sion rappelle que l'exécutif sédunois a souhaité durant la dernière législature (12 avril 2012) [l'abandon total des avions de combat à réaction](#), type F/A 18, Gripen ou similaires en niveau de bruit, de la base aérienne de Sion.

Lors du dernier plénum du Conseil Général (26 mars 2013), le Président Marcel Maurer à informé le législatif qu'à ce jour rien n'avait été entrepris si ce n'est l'envoi d'un courrier au Conseil d'Etat lui demandant de pouvoir prendre part aux discussions. Après bientôt une année, le PDC de Sion souhaite que le Président de la Ville agisse sans délai pour faire avancer ce dossier. Sur le fond, le PDC de Sion craint que par son immobilisme la Ville prêterite les intérêts des riverains, des citoyens sédunois ainsi que le développement de l'ensemble de l'agglomération.

Il souhaite qu'un dialogue constructif se mette en place rapidement avec les forces aériennes, partenaire important dans le fonctionnement de l'aéroport de Sion.

Le PDC de Sion entend également que la décision du 12 avril 2012 soit respectée par tous les membres de l'exécutif.

S'agissant de la forme, le PDC sédunois rappelle au Conseiller UDC qu'il est tenu de respecter les décisions prises par le Conseil Municipal, collège dont il fait partie. Comme tout Conseiller Municipal, son action ne doit pas être guidée par des motivations personnelles ou partisans mais dans le respect des décisions prises démocratiquement par l'ensemble de l'exécutif sédunois.

Personne de contact
Frédéric Sidler, Président du PDC de Sion
frederic.sidler@gmail.com
+41 79 704 56 42